

AVIS DE NOTATION (*)

CONFIRMATION DE NOTE

Fitch Ratings-Londres/Paris /Tunis - 30 janvier 2009 : Fitch Ratings a aujourd'hui confirmé les notes à long terme 'AA(tun)' et à court terme 'F1+(tun)' attribuées sur l'échelle nationale tunisienne à la Caisse des Prêts et de Soutien des Collectivités Locales ("CPSCCL"). La perspective de la note nationale à long terme reste stable. Parallèlement, Fitch a confirmé la note de soutien extérieur '2' de la CPSCCL.

Les notes nationales attribuées à la CPSCCL reflètent son rôle unique de créancier des autorités locales tunisiennes pour le financement de leurs infrastructures ainsi que ses liens forts avec l'Etat tunisien, son seul actionnaire. Fitch estime très forte la volonté de l'Etat tunisien d'apporter son soutien financier à la CPSCCL si cela s'avérait nécessaire. Toutefois, la probabilité d'un tel soutien est jugée seulement «forte » en raison de la qualité des fondamentaux financiers de l'Etat tunisien (Note de défaut émetteur à long terme en devises 'BBB'/ Note de défaut émetteur à long terme en monnaie locale 'A-'/ Perspective Stable).

Suite à la décision présidentielle d'améliorer la situation financière fragile des collectivités locales tunisiennes, un rééchelonnement de leurs impayés auprès de la CPSCCL a été entrepris en 2007 afin d'alléger le poids du service de la dette. La CPSCCL calcule ses provisions pour créances classées proportionnellement à l'ancienneté des impayés ; le rééchelonnement a ainsi permis de réduire le montant des dotations aux provisions pour créances classées comptabilisées en 2007, ce qui a permis à la CPSCCL d'améliorer son résultat. Le résultat 2008 devrait toutefois être inférieur à celui de 2007 en raison de dotations aux provisions pour créances classées en hausse ; l'effet du rééchelonnement des impayés sera en effet plus faible et la qualité d'actif ne s'est pas améliorée.

En dépit du rééchelonnement, les créances présentant des impayés supérieurs à 3 mois représentaient encore 51% des prêts totaux à fin 2007 et ces créances nettes de provisions représentaient 133% des fonds propres de la Caisse à la même date. Aucune amélioration n'est attendue à fin 2008. Ces ratios élevés doivent toutefois être analysés au regard du support attendu de l'Etat aux collectivités locales en difficultés si cela s'avérait nécessaire.

Hormis ses fonds propres, la CPSCCL assure son financement auprès d'institutions financières multilatérales, toutes les lignes bénéficiant d'une garantie de l'Etat tunisien.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun) » pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par Fitch Ratings qui en assume l'entière responsabilité.